



Madame, Monsieur,

Nous vous informons que des emplacements se trouvent vacants sur les marchés suivants :

Affichage du lundi 1er juin au lundi 15 juin 2026 inclus

Contestation du lundi 22 juin au lundi 6 juillet 2026 inclus

Attribution définitive après consultation de la commission du 21 juillet 2026

MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE MERCREDI	1 emplacement	8 x 3	N° 1 : Vente de produits manufacturés divers : produits artisanaux
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE MERCREDI	1 emplacement	6 x 3	N° 2 : Vente de produits manufacturés d'habillement : textiles
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE MERCREDI	1 emplacement	4 x 3	N° 3 : Vente de produits à base de farine : boulanger
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE MERCREDI	1 emplacement	8 x 3	N° 4 : Vente de produits végétaux : pépiniériste
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE SAMEDI	1 emplacement	6 x 3	N° 1 : Vente de beurre, œufs, fromage : fromager
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE SAMEDI	1 emplacement	4 x 3	N° 2 : Vente de produits à base de miel : apiculteur
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE SAMEDI	1 emplacement	6 x 2	N° 3 : Produits de produits manufacturés divers : produits artisanaux
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE SAMEDI	1 emplacement	6 x 4	N° 4 : Vente de produits manufacturés d'habillement : textiles
MARCHE DE LA PLACE LA FAYETTE LE SAMEDI	1 emplacement	2 x 2	N° 5 : Producteur de légumes : champignons
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	8 x 2,50	N° 1 : Vente et transformation de produits carnés : charcutier
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	5 x 2	N° 2 : Vente et fabrication de produits à emporter et à consommer sur place : plats cuisinés
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	4 x 3	N° 3 : Vente et transformation de produits carnés : rôti
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	4 x 2	N° 4 : Vente et transformation de produits carnés : volailler
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	7 x 4,50	N° 5 : Producteurs de fruits et légumes : producteur
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	5 x 4,50	N° 6 : Vente de fruits et de légumes frais : revendeur
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	6 x 4,50	N° 7 : Vente de produits saumurés : fruits secs
MARCHE PLACE LECLERC LE SAMEDI	1 emplacement	15 x 4	N° 8 : Vente de fruits et de légumes frais : revendeur
MARCHE AUX PUCES LE SAMEDI	1 emplacement	3 x 3	N° 17 : Vente d'objets ou d'articles anciens, ou de collections : brocanteur
MARCHE AUX PUCES LE SAMEDI	1 emplacement	10 x 5	N° 26 : Vente d'objets ou d'articles anciens, ou de collections : brocanteur
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	9 x 5	N° 11 : Vente de produits manufacturés d'habillement : maroquinerie
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	5 x 5	N° 54 : Vente de produits manufacturés divers : cosmétiques, textiles
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	6 x 5	N° 60 : Vente de produits manufacturés divers : bijoux
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	6 x 5	N° 79 : Vente de produits manufacturés d'habillement : chausseur
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	5 x 5	N° 92 : Vente de produits manufacturés divers : téléphonie
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	8 x 5	N° 1 : Vente et fabrication de plats à emporter et à consommer sur place : plats cuisinés
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	12 x 5	N° 2 : Vente de fruits et de légumes frais : revendeur
MARCHE DU DOYENNE LE DIMANCHE	1 emplacement	9 x 5	N° 3 : Vente de beurre, œufs, fromage : fromager

Toute revendication devra être accompagnée obligatoirement :

* d'un k-bis de moins de trois mois SAUF pour les producteurs : une déclaration INSEE

* une attestation d'assurance civile professionnelle en cours de validité

* une carte de commerçant recto verso et en cours de validité SAUF pour les producteurs : relevé parcellaire et affiliation MSA de moins de trois mois

* un justificatif d'identité

TOUT DOSSIER INCOMPLET ET REMIS HORS DELAI NE SERA PAS TRAITE

Les places vacantes seront attribuées en priorité aux commerçants exerçant le métier demandé.